

**Projet d'intervention de la délégation haïtienne à la 10^e Conférence des États Parties au
TCA
Genève, 19 au 23 Aout 2024**

Monsieur le Président,

La délégation haïtienne vous félicite pour votre élection à la présidence de cette dixième conférence des États parties au Traité sur le Commerce des Armes.

Elle présente ses condoléances à la grande famille du TCA pour la disparition brutale du collègue Monsieur Stephan OTT.

Monsieur le Président,

Suite à notre participation à la réunion du groupe de travail en février dernier, la position d'HAÏTI relative à la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes n'a pas changé. Le pays reste toujours dans le groupe des États signataires tenant compte du fait que le processus de ratification n'a toujours pas abouti en raison de l'absence de Parlement. Il convient de souligner qu'en juin dernier, un nouveau gouvernement a été installé par le Conseil Présidentiel de Transition dont les priorités sont entre autres :

*Combattre l'insécurité provoquée par les gangs armés,
Organiser des élections libres pour l'établissement de l'État de droit.*

Monsieur le Président,

La Force Multinationale d'Appui à la Sécurité conduite par le Kenya, présente en Haïti avec 400 hommes n'est pas encore en mesure d'accompagner efficacement la Police Nationale. C'est pourquoi nous encourageons les amis de la communauté internationale, qui souhaitent appuyer HAÏTI dans ce combat contre l'insécurité à contribuer au financement de la Mission Multinationale de Sécurité (MMS), de la Police Nationale d'Haïti (PNH) et des Forces Armées d'Haïti (FADH).

Les gangs deviennent de plus en plus puissants et violents. Ils exhibent sur les réseaux sociaux des armes de plus grands calibres et plus de munitions en plus grande quantité.

Le Grand Sud, constitué des quatre départements Sud-Est, Sud, Nippes et Grand'Anse est pratiquement isolé de la capitale. Cette situation cause la perte de vies humaines parmi ceux et celles qui prennent le risque de franchir les zones occupées par les bandits. Elle a également un impact lourd sur la sécurité alimentaire, car les denrées ne peuvent plus circuler.

Monsieur le Président,

Notre pays n'est pas producteur d'armes à feu. La délégation haïtienne reste donc ouverte à l'assistance technique disponible dans le cadre de ce Traité et à l'expertise des pays membres en matière de contrôle du commerce des armes et de désarmement des gangs. Les hommes et les femmes d'Haïti pourront ainsi espérer des lendemains meilleurs.

Je vous remercie.